

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 16 septembre 2022

MATCH DE FOOTBALL OL/PSG : DES MESURES D'INTERDICTION

Un match de football opposant l'Olympique Lyonnais (OL) au Paris Saint-Germain (PSG) se déroulera le 18 septembre 2022 au Groupama Stadium à Décines-Charpieu, dans le cadre de la 8^{ème} journée de Ligue 1.

Afin de prévenir d'éventuels incidents et troubles à l'ordre public, une série de mesures a été prise, le dimanche 18 septembre de 8h00 à minuit, **pour toute personne se prévalant de la qualité de supporter du PSG**, ou se comportant comme tel :

- la circulation et le stationnement sur la voie publique seront interdits dans le centre-ville de Lyon ;
- l'accès au stade et ses abords sera interdit.

Par ailleurs, le transport et l'utilisation de tous pétards ou engins pyrotechniques ainsi que la possession de boissons alcoolisées seront interdits dans le centre-ville de Lyon, à l'intérieur et aux abords du Groupama Stadium.

Clément COTI
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



[@prefetrhone](https://twitter.com/prefetrhone)



[Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes](https://www.facebook.com/Pr%C3%A9fecture-Auvergne-Rh%C3%B4ne-Alpes)



[prefet_69](https://www.instagram.com/prefet_69)